 **APPEL D’OFFRES**

**Achat d’ustensiles de cuisine 2025**

**Délivré par : Counterpart International**

**Délivré par :**  **Counterpart International**

Numéro de la demande d’offres : **CI-Ustensiles de cuisine-2025**

Date d’émission : **16 juillet 2025**

Intitulé de la demande d’offres : **Achat d’ustensiles de cuisine 2025**

Délai pour poser des questions : **21 juillet 2025 à 17 00** heure de Nouakchott

Délai fixé pour les réponses : **23 juillet 2025 à 17h00** heure de Nouakchott

Date de clôture de réception des offres : **31 Juillet 2025 à 17h00** heure de Nouakchott

Soumettre à : Sous plis fermés aux bureaux de Counterpart à Nouakchott avec la mention à n’ouvrir qu’en séance de dépouillements et numéro d’appel d’offres

**COUNTERPART International** (ci-après **COUNTERPART**) sollicite des offres pour l’achat d’ustensiles de cuisine destinés aux cantines scolaires du projet **McGovern-Dole**, financé par le **Ministère Américain de l’Agriculture (USDA)**.

Veuillez lire attentivement les sections ci-dessous afin de bien en assimiler le contenu. Toute offre qui ne répondra pas intégralement à l’ensemble des exigences sera considérée comme **non recevable** et sera **disqualifiée**.

1. **CONTEXTE**

**Counterpart International** est une organisation non gouvernementale américaine opérant dans le domaine du développement international. Elle travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux à travers le monde, engagés dans la promotion du bien social. À travers ses partenaires, **Counterpart** œuvre pour une gouvernance plus ouverte et participative, l’accès des communautés à l’éducation, la protection des ressources naturelles, le renforcement de la résilience face aux changements climatiques et l’amélioration des moyens de subsistance. L’organisation met actuellement en œuvre des programmes dans **22 pays** et emploie près de **500 personnes** à travers le monde.

En **Mauritanie**, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un programme quinquennal financé par le **Ministère Américain de l’Agriculture (USDA)**. Ce programme vise à accompagner le gouvernement mauritanien dans la lutte contre la faim, l’amélioration de la santé et le renforcement du système d’enseignement primaire à travers un programme d’alimentation scolaire. Mis en œuvre dans trois régions : Brakna, Gorgol et Tagant, le programme « Construire l’Avenir!» bénéficieront aux écoles bénéficiaires de ces régions.

.Dans ce cadre, Counterpart sollicite des offres de la part de soumissionnaires qualifiés pour l’acquisition d’ustensiles de cuisine, tel que décrit dans le présent appel d’offres. **Plusieurs fournisseurs pourront être sélectionnés afin de répondre à la quantité totale des articles à acquérir.**

Les fournisseurs intéressés sont invités à soumettre leurs offres (ci-après dénommées **« offres »**) conformément aux spécifications ci-après. Aucun remboursement ne sera accordé pour les frais engagés lors de la préparation et de la soumission des offres.

1. **PAYS DE SOURCE ÉLIGIBLES AUX BIENS ET SERVICES**
2. Le soumissionnaire doit légalement être installé en Mauritanie et il doit avoir un agrément valide conformément a la législation en vigueur
3. Les soumissionnaires seront considérés comme inéligibles s'ils sont actuellement suspendus, exclus ou réputés inéligibles, conformément aux informations figurant sur la liste des sites ci-dessous
	1. [www.SAM.gov](https://www.SAM.gov), par entité ou par individu, et/ou
	2. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l’adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
	3. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : <http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml>).

Le soumissionnaire à cet appel d’offres certifie qu’en répondant à cette offre, il n’est pas suspendu, radié ou dans une quelconque situation qui le rend inéligible pour répondre aux appels d’offre du gouvernement américain. De même, Counterpart n’attribuera pas de contrat à une entreprise qui est radiée, suspendue ou considérée comme inéligible par le gouvernement Américain.

1. **PRÉPARATION DES OFFRES**
2. Les soumissionnaires doivent examiner les spécifications et toutes les instructions contenues dans cet appel d’offres.
3. L'offre préparée par le soumissionnaire et toute correspondance liée à l'offre entre le soumissionnaire et COUNTERPART doivent être en français.
4. Les soumissionnaires doivent préparer une offre technique détaillant les services que le fournisseur peut offrir, comme indiqué à la clause 4, Spécifications techniques.
5. L’offre du soumissionnaire démontrera sa parfaite compréhension des exigences de COUNTERPART ainsi que de son approche et de sa capacité à fournir les services requis.
6. **VALIDITÉ DES SOUMISSIONS**

1. Toutes les offres restent valables {quatre-vingt-dix jours (90)} jours après la date limite de soumission.

2. Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les offres ayant une période de validité plus courte et / ou plus longue.

3. Seules les offres complètes doivent être reçues au plus tard le **31 Juillet 2025**

1. **SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

 Counterpart recherche des fournisseurs capables de lui fournir les **ustensiles de cuisine selon les spécificités ci-après** :

**LOT 1-ALEG**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **#** | **QTY** | **UNIT** | **Item Description** | **Spécifications** | **Remarques** |
| **1** | **200** | **Unit** | **Marmites grand modèle (50 à 60 kg)****Matière : fonte d’aluminium** | Xeéweul marmite, Picture |  |
| **2** | **200** | **Unit** | **Bols grand modèle avec couvercle.** **Diamètre égal à 50 cm****Matière : INOX** | Bol Inox pour mélanger Diamètre 16, Picture |  |
| **3** | **1** | **Unit** | **Transport vers le bureau régional de Counterpart International (Aleg)** | **Dès que vous serez sélectionné, nous vous communiquerons la localisation GPS du bureau** |  |
| **LOT 2 KAEDI** |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **#** | **QTY** | **UNIT** | **Item Description** | **Spécifications** | **Remarques** |
| **1** | **120** | **Unit** | **Marmites grand modèle (50 à 60 kg)****Matière : fonte d’aluminium** | Xeéweul marmite, Picture |  |
| **2** | **120** | **Unit** | **Bols grand modèle avec couvercle. Diamètre égal à 50 cm****Matière : INOX** | Bol Inox pour mélanger Diamètre 16, Picture |  |
| **3** | **1** | **Unit** | **Transport vers le bureau régional de Counterpart International (Kaédi)** | **Dès que vous serez sélectionné, nous vous communiquerons la localisation GPS du bureau** |  |

**LOT 3- TIDJIDKA**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **#** | **QTY** | **UNIT** | **Item Description** | **Spécifications** | **Remarques** |
| **1** | **100** | **Unit** | **Marmites grand modèle (50 à 60 kg)****Matière : fonte d’aluminium** | Xeéweul marmite, Picture |  |
| **2** | **100** | **Unit** | **Bols grand modèle avec couvercle. Diamètre égal à 50 cm****Matière : INOX** | Bol Inox pour mélanger Diamètre 16, Picture |  |
| **3** | **1** | **Unit** | **Transport vers le bureau régional de Counterpart International (Tidjikdja)** | **Dès que vous serez sélectionné, nous vous communiquerons la localisation GPS du bureau** |  |

* **Les offres doivent être soumises sous pli fermé au bureau de Nouakchott, à l’adresse suivante :**
**Lot A 254, Tevragh-Zeina, 3933 Nouakchott, Mauritanie.Tous les frais de transport sont à la charge du soumissionnaire.**

**Les ustensiles de cuisine** doivent être fonctionnels et livrés au bureau de Counterpart International à Nouakchott. Tous les articles listés ci-dessus et proposés par le soumissionnaire doivent être neufs (jamais utilisés) et de très bonne qualité. **Les soumissionnaires devront fournir un échantillon de chaque produit avant la signature du contrat.**

Les plis seront ouverts en séance publique par une Commission au bureau de Counterpart de Nouakchott. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d’ouverture y sont invités.

1. **DELAI DE LIVRAISON**

Tout le matériel au complet doit être livré au bureau de Counterpart International à Nouakchott suivant la date proposée dans l’offre du fournisseur et retenue dans le contrat.

1. **QUALIFICATIONS REQUISES / SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES**

Les entreprises souhaitant soumissionner à cet Appel d’Offres doivent présenter une offre écrite qui satisfait aux critères suivants :

* Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie
* Expérience dans le domaine de ustensils de cuisine prouvée par trois attestations de service rendu signée et cachetée. Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail) ;
* Se conformer aux spécifications techniques susmentionnées :
* L’offre financière en HTVA
* Toute offre qui ne satisfait pas aux critères susmentionnés ne sera pas acceptée.
* Les devis doivent impérativement inclure un extrait du registre de commerce ainsi qu’un Numéro d’Identification Fiscale (NIF).
* Counterpart se réserve le droit de sélectionner un ou plusieurs fournisseurs par lot.
* Les fournisseurs devront présenter des échantillons, qui seront validés par l’équipe technique de Counterpart.
1. **QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION**

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **21 juillet, 2025** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d’entrer en contact, dans le cadre de cet appel d’offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d’Offres.

1. **MODIFICATION DES OFFRES**

COUNTERPART peut demander à tout soumissionnaire de clarifier son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier son prix, ni à apporter toute autre modification importante après la date limite de soumission, à moins que l’offre n'ait été modifiée ou que la date limite n'ait été repoussée. Les clarifications qui ne changent pas le prix de la soumission ou d'autres aspects importants de la soumission peuvent être acceptées.

1. **DROIT DE COUNTERPART D’ACCEPTER TOUTE OFFRE ET DE REJETER TOUTE AUTRE OFFRE**

Counterpart rejettera toute offre qui ne répond pas aux exigences techniques requises.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d’offres, le soumissionnaire comprend que l’USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l’USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur toute réclamation

1. **COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUMISSION**

En réponse à cette demande d’offres,

Les dossiers de soumission comprennent :

* La fiche de soumission (y compris l’offre financière) dument signée et par connaissement en HTVA et en MRU. ;
* Un registre du commerce et NIF ;
* Un quitus fiscal et quitus social de la CNSS en cours de validité ;
* Fournir au moins 03 références attestant de l’expérience du soumissionnaire dans les domaines indiqués avec nom, Téléphone et contacts des personnes ;
* Un calendrier indiquant le délai de livraison ;
* **NB :** Aucune cotation partielle ne sera acceptée et tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences ci-dessus pour que son offre soit acceptée.
1. **PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES**

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition suit les instructions de l’appel d’offres, répond aux critères d'éligibilité et déterminée par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur basée sur l’application des critères d’évaluation suivants.

Les offres doivent être évaluées pour déterminer le prix le plus compétitif, l'offre la plus techniquement acceptable. L'évaluation des offres sera menée et notée comme suit :

A. Examen Préliminaire.

Les critères d’éligibilité et les critères ci-après seront examinés sur une base d’acceptation/d’élimination pour la conformité :

* Le soumissionnaire est éligible au sens de l'article 2 (participation)
* L’exhaustivité de l’offre. Tous les documents requis ont été fournis et sont conformes

B. La performance passée du soumissionnaire.

Le soumissionnaire devrait disposer d'une expérience dans le dédouanement de vivres de préférence et être en mesure de fournir au moins trois références pouvant témoigner de la performance satisfaisante du soumissionnaire.

D. Evaluation Technique et Financière.

Les offres qui sont jugées techniquement acceptables feront l’objet d’une évaluation basée sur le rapport qualité-prix comme mentionnée ci-après :

 :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Scores** |
| Offre Financière en MRU (HT) | 40 |
| Le délai de livraison du matériel | 25 |
| Respect des spécifications techniques | 35 |
|  | **100** |

À tout moment pendant le processus d'évaluation, Counterpart peut demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires par écrit auprès des soumissionnaires. Counterpart peut utiliser ces informations dans l'interprétation et l'évaluation des offres, mais les réponses du soumissionnaire ne devront contenir aucun changement concernant la substance, y compris la partie technique et financière de leur cotation.

Veuillez noter qu’en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande d’offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition.

Counterpart se réserve également le droit d’user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées.

L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

• Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d’un contrat.

• Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande d’offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern-Dole.

• Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d’offres à tout moment.

Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d’offres, le soumissionnaire comprend que l’USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes à Counterpart pour considération, car l’USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation pour le service en question.

1. **INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES**

Vous êtes invités à soumettre des offres signées et datées au bureau spécifié dans cette demande au plus tard à l'heure exacte spécifiée dans cette demande.

Les Soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

1. Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;
2. Informations sur les qualifications du soumissionnaire et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de l’entreprise ;
3. Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie
4. Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail) ;
5. Offre Financière en HTVA
6. Comment faire les plis (enveloppe) l’offre sera composée de trois enveloppes :
	* + 1. Une enveloppe A3 ou le soumissionnaire mentionne le titre et référence de l’appel d’offre
			2. Une enveloppe A4 Contenant l’offre technique
			3. Une enveloppe A4 contenant l’offre financière

Il est envisagé qu'un contrat de prestation à prix fixe ferme soit attribué au soumissionnaire qui soumet l’offre la plus compétitive. COUNTERPART se réserve le droit de ne pas attribuer de marché s’il est prouvé que les offres soumises ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres doivent être déposées aux bureaux de Counterpart sous plis fermé au plus tard à la date et à l'heure de clôture. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'avec l’aval de COUNTERPART.

Toutes les propositions écrites soumises devront rester valides pour une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après soumission de l’offre.

1. **NOTIFICATION DE SÉLECTION**

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l’offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.

Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

**Section 1 : Liste de vérification de l'offre**

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :

□ Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 4 pour le modèle)

□ Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts (voir la section 3 pour un exemple de format)

□ Copie du registre de commerce et le NIF

**Section 2 : Spécifications et exigences techniques**

Les soumissionnaires sont priés de soumettre une offre technique décrivant tout le processus ainsi que les méthodes à appliquer pour mener à bien cette mission et proposer une offre financière.

**Section 3 : Lettre d'accompagnement d'offre**

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Addresser á : **Counterpart International Mauritania**

LOT 254 Tevrag Zeina, Nouakchott, Mauritania

Référence : **Achat d’ustensiles de cuisine 2025**

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour effectuer tous les travaux requis pour compléter les activités et les exigences décrites dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d’appel d’offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l’USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

• Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel

 de Counterpart ou du projet Food For Education ;

• Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et

• Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation,

 communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.

• Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives

 sont authentiques et exactes.

• Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-

 de-vin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations,

 certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date :

Nom de l’entreprise :

Adresse de l’entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :

**NATURE DU CONTRAT**

Un contrat à Prix Fixe en conformité avec l’offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu.

Le calendrier de paiement qui suivant :

1. **Paiement de 100% du contrat avec facture, après livraison de tous les ustensiles de cuisine**

Tous les paiements seront effectués en MRU, par virement à l’ordre du fournisseur qui sera payé au moins un mois après livraison des ustensiles de cuisine.

**Section 889 Équipements et services de communication couverts:**

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d’utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanent du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d’équipement or composantes d’équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

Signature autorisée:

 Nom et titre du signataire:

Date:

Nom de l’entreprise :

 Adresse de l’entreprise :

 Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable : L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non)?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement):

**RÉSERVES**

L’Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d’offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d’une offre en réponse à cet appel de demandes est de la seule responsabilité du soumissionnaire.

Veuillez noter qu’en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d’user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

• Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d’un contrat.

• Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou

• Répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.

• Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d’offres à tout moment. Veuillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d’offres, le soumissionnaire comprend que l’USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation cidessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l’USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l’aval de COUNTERPART

 **Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions**

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu consent aux termes et conditions de la politique de confidentialité de Counterpart ([https://www.counterpart.org/terms](https://nam12.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.counterpart.org%2Fterms&data=05%7C01%7Caimalloum%40counterpart.org%7Cb55cb97c737d408a157908db4af4f51f%7C17a4af2e90f74644855f497feb09b996%7C0%7C0%7C638186188179626130%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C3000%7C%7C%7C&sdata=FD9RHc1z96%2FEG3Zl%2Bcg3eUyP1GL6fXAtKDx5TZEKC0g%3D&reserved=0) and conditions/ ), et donne à Counterpart International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des États Unis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

**Modification des documents d’appel d’offres et offres reçues**

Contrepart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

 Tout soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.